

LES MARCHÉS DE PARTENARIAT (ex PPP)

Public concerné :

Acheteur, technicien ou agent public souhaitant perfectionner sa pratique des marchés publics

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la notion de PPP et pour quoi l'utiliser ?
- Gérer la procédure de passation
- Maîtriser la rédaction des clauses contractuelles

Pré-requis :

Maîtrise avancée des marchés publics.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- 2 jours (14 heures)
- 8 personnes maximum par session

Délai de prévenance :

- 2 semaines avant la date de la formation en distanciel.
- 2 mois pour une formation en INTRA (nous contactez en cas de besoin urgent)

Moyens et méthodes pédagogiques :

Exposé + Cours illustré sur support Power Point

Profil du formateur :

Nos formateurs sont des cadres ou ex cadres de l'administration en tant que responsable d'un service des marchés publics (DESS avec plus de 10 ans d'expériences).

Modalités d'évaluation :

En fin de formation quizz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et un questionnaire d'évaluation/satisfaction. Une attestation de participation est remise en fin de session

Moyens techniques :

- Formation en présentiel : la salle utilisée doit être équipée d'un rétroprojecteur ainsi que d'une connexion internet
- Formation en distanciel : l'outil de visio est K meet

Cette formation vous intéresse ?

Contactez-nous :

Tel : 03.73.61.02.04

Courriel : j.andre@mpforma.fr

Contenu de la formation :

INTRODUCTION

- Tour de table pour connaître les attentes des participants

LES CARACTERISTIQUES DU MARCHE DE PARTENARIAT

- Le caractère dérogatoire du marché de partenariat
- Le caractère global du marché de partenariat
- Le caractère d'externalisation du marché de partenariat

LE MARCHE DE PARTENARIAT ET LES AUTRES FORMES DE MARCHE GLOBAUX

- Les marchés globaux de performance
- Les contrats de performance énergétique
- Le contrat de concession

DETERMINER L'OPPORTUNITE DE RECOURIR A UN MARCHE DE PARTENARIAT

- L'évaluation préalable
- Le rôle de l'organisme expert
- L'étude de soutenabilité budgétaire à soumettre pour avis au ministre de l'économie et du budget
- L'autorisation préalable au lancement du marché de partenariat
- La définition d'un programme fonctionnel ou sur performance
- L'autorisation préalable à la signature et achèvement de la procédure

LA PROCEDURE DE PASSATION D'UN MARCHE DE PARTENARIAT

- Les principes fondamentaux de la commande publique
- Les seuils de publicité et de mise en concurrence
- Les procédures de passation
- Le règlement de la consultation et les critères d'attribution
- Les candidatures
- Les offres
- L'attribution

LES CLAUSES ESSENTIELLES DU CONTRAT DE PARTENARIAT

- La durée du marché de partenariat
- Les objectifs de performance et leurs impacts sur la rémunération du titulaire du marché
- Le partage des risques
- L'occupation du domaine public
- La notion de bien
- Les garanties financières.
- La question de la propriété des biens
- Les pénalités
- Les modifications du contrat
- La fin du marché de partenariat

CONCLUSION

- Quizz d'évaluation des acquis et de satisfaction